

[Text]

of federal-provincial agricultural subagreements in each province. In all provinces where soil degradation has been found to be a serious problem, Agriculture Canada will be proposing appropriate soil conservation initiatives. Because many of our proposals have still to receive cabinet approval and because federal-provincial negotiations have not been completed, Agriculture Canada cannot describe these initiatives in any detail. However, assuming the approval of cabinet and provincial ministers, Agriculture Canada is proposing to commit approximately \$75 million to soil and moisture conservation programs across the country over the next five years under new subsidiary agreements.

Research programs need to be strengthened in the following directions: taking inventory of the extent of the various processes of degradation; solving the problems of reduced tillage; managing spring run-off; assessing cost-effectiveness of conservation practices; evaluating the role of extreme climatic events in erosion; assessing the seriousness of soil compaction and discovering methods to reduce it; understanding the hydrological aspects of soil salinity; and developing integrated systems for the reclamation of saline soils.

Part of the department's plan to increase research support for soil conservation is a proposed western soil and water research centre in Saskatoon. The centre would bring together a team of specialists to work in co-operation with existing research stations and soil survey units: PFRA, Environment Canada and its national hydrology research institute, and provincial agencies. They will be charged with finding solutions to outstanding problems of land degradation and tailoring them to local conditions, which are quite diverse. Funding for this \$24 million centre is being actively sought at this moment.

The centre must serve all three prairie provinces. We see it as a key element in ensuring the sustainability of agriculture on the prairies, but it will also help to open up the potential for major increases in grain production now that improvements in transportation can be expected.

I have indicated that the utilization of research results on the farm will be the key to success in soil conservation. The process will be facilitated, if some kinds of research can be performed in partnership with farmers, with the field as the laboratory. This is best organized through producer groups or conservation districts. The approach has already been used successfully on the prairies. Agriculture Canada's involvement in this type of operation requires close collaboration with the provinces, since the provincial extension agencies must remain the main intermediary for transferring federal research. You may wonder what that means. It is a provincial resource and what we are talking about is education. The provincial extension agency really provides that education. The chief exception is PFRA in the prairie region, which has a special role in putting conservation research results to work.

[Traduction]

les fédéraux-provinciaux dans chaque province. Dans toutes les provinces où la dégradation du sol s'est révélé un problème grave, Agriculture Canada proposera des mesures appropriées de conservation du sol. Comme bon nombre de nos propositions n'ont pas encore reçu l'approbation du cabinet et que les négociations fédérales-provinciales ne sont pas terminées, Agriculture Canada ne peut détailler encore ces mesures. Toutefois, en présumant que ces propositions seront approuvées par le cabinet et les ministres provinciaux, Agriculture Canada se propose d'affecter environ 75 millions de dollars au programme de conservation du sol d'ici les cinq prochaines années, aux termes des nouveaux accords auxiliaires.

Les programmes de recherche devront être renforcés de façon qu'on puisse répertorier plus rapidement les divers processus de dégradation; résoudre les problèmes issus d'un labour réduit; contrôler le ruissellement de printemps; évaluer l'efficacité des pratiques de conservation par rapport aux coûts; déterminer le rôle de la rigueur du climat dans l'érosion; évaluer la gravité du compactage et découvrir des moyens de le réduire; comprendre les aspects hydrologiques de la salinité du sol et élaborer des systèmes intégrés de revalorisation des sols salins.

Le plan du ministère visant à accroître l'aide à la recherche sur la conservation du sol prévoit notamment la création, à Saskatoon, d'un centre de recherche sur l'eau et le sol. Ce centre réunirait une équipe de spécialistes chargés de travailler en collaboration avec les centres de recherche existants et les services d'étude du sol c'est-à-dire l'ARAP, Environnement Canada et son institut de recherche hydrologique national et des organismes provinciaux. Ils seront chargés de trouver des solutions aux problèmes de la dégradation du sol et de les adapter aux conditions locales, très différentes. Actuellement, on cherche activement un financement pour ce centre qui coûtera 24 millions de dollars.

Le centre doit servir aux trois provinces des Prairies. Nous le considérons comme un élément clef non seulement pour assurer le soutien de l'agriculture des Prairies, mais aussi pour accroître les possibilités d'augmenter sensiblement la production de céréales maintenant que l'on peut s'attendre à ce que le transport soit amélioré.

J'ai mentionné que l'utilisation des résultats de recherche sur la ferme représentera la clef du succès dans la conservation du sol. Le processus sera facilité si de telles recherches peuvent être effectuées en association avec des agriculteurs, le laboratoire étant le lieu de cette activité. Il sera préférable de faire appel aux groupes de producteurs ou aux districts de conservation. Cette approche a déjà donné des fruits dans les Prairies. La participation d'Agriculture Canada à ce type d'activité demande une étroite collaboration avec les provinces, car les organismes provinciaux auxiliaires doivent rester le principal intermédiaire du transfert des recherches fédérales. Vous devez vous demander ce que cela signifie. C'est une ressource provinciale et nous parlons ici d'éducation. L'organisme provincial auxiliaire fournit cette éducation. La principale exception est l'ARAP de la région des Prairies, qui joue un rôle spécial dans l'application des résultats de recherche sur la conservation.